

Commune de SICHAMPS

Passage à niveau n°105

NOTICE EXPLICATIVE

Sur le territoire de la commune de Sichamps, la ligne de Clamecy à Nevers croise, au passage à niveau n°105, le chemin du Moulin de Poisson à Rebarbe.

Le passage à niveau n°105 a été classé par arrêté préfectoral en date du 11 juillet 1985 en 2^{ème} catégorie : passage à niveau public ouvert à la circulation de l'ensemble des usagers de la route, dépourvu de barrières. Un signal de position à « croix de Saint-André » est installé à proximité immédiate de la traversée de chaque côté de la voie ferrée.

Un tel passage à niveau est franchi sous l'entière responsabilité des usagers de la route, sans surveillance spéciale par un agent du chemin de fer.

Or, ce passage à niveau ne paraît plus utilisé. En accord avec la commune, la présente enquête est lancée afin de rechercher sa suppression.